



## **ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION / MARDI 28 JUIN 2016, 11H**

### **Gare de Besançon Franche-Comté TGV**

#### **Procès-Verbal**

##### **Assistaient à l'Assemblée Générale :**

- Mme DUFAY, Présidente de l'Association, Présidente du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
- M. LESLIE, Secrétaire Général de l'Association
- Mme FRANCK, Assistante de l'Association
- M. COMTE, Représentant du Commissaire aux comptes de l'Association

##### **Conseil Régional Grand Est (Alsace Champagne-Ardenne Lorraine)**

- Mme GUILLEMY, Vice-Présidente chargée des transports
- M. KLEITZ, Conseiller régional
- M. RASCALON, Chef du service Intermodalité, Mobilités régionales et transfrontalières

##### **Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté**

- Mme AUCLAIR-MEUNIER, Chargée de mission auprès de la directrice générale des services
- M. BOUHASSOUN, Conseiller technique auprès de la Présidente
- M. GAMARD, Chef de service Réseaux ferroviaires et infrastructures de transports

##### **Généralité de Catalogne**

- M. FOLLIA, Chef d'unité du service territorial des transports, Département de Territoire et Durabilité
- M. FLORES, Directeur Général des Infrastructures de mobilité terrestre, Ministère du Territoire et de la Durabilité du Gouvernement Catalan

##### **Conseil Départemental du Haut-Rhin**

- M. FOERSTER, Technicien

##### **Communauté urbaine du Grand Dijon**

- M. TOULOUSE, Responsable du Service Aménagement et Infrastructures

##### **Eurométropole de Strasbourg**

- Mme RICHARDOT, Adjointe au maire de Strasbourg et conseillère communautaire
- M. BELIARD, Chargé de mission à la Direction Générale des Services

##### **Mulhouse Alsace Agglomération**

- M. BUCHERT, Vice-Président aux grandes infrastructures de transport
- M. TRIMAILLE, Assesseur aux transports, Conseiller départemental du Haut-Rhin
- M. CHAUVY, Directeur des grandes infrastructures de transport

##### **Pays de Montbéliard Agglomération**

- M. DELISLE, Directeur Général Adjoint

##### **Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

- M. LOYAT, Vice-Président délégué aux transports
- M. BARIOULET, Directeur Stratégie et Territoire

##### **Colmar Agglomération**

- M. KLINGER, Vice-Président
- M. CARABIN, Chef du service Déplacement et Travaux

##### **CCI Alsace**

- M. HELL, Chargé de mission infrastructures

##### **CESER Bourgogne-Franche-Comté**

- Mme SCHNEIDER, Conseillère, membre de la Commission Territoires Environnement et de la Commission Mobilités Energie

## **Association pour la Liaison de la Lorraine et du Nord Franc-Comtois au TGV Rhin-Rhône**

- M. LIENARD, Conseiller municipal de la Ville d'Epinal
- M. AUBERT, Chargé de mission auprès du Député-Maire d'Epinal

### **Mandats reçus :**

#### **Communauté urbaine du Grand Dijon**

- M. REBSAMEN, Président

#### **Canton de Soleure**

- M. FÜRST, Conseiller d'Etat, Ministre de l'Aménagement

#### **Canton de Vaud**

- Mme GORRITE, Conseillère d'Etat, Chef du Département des Infrastructures et des Ressources

#### **Ville de Lausanne**

- M. BRELAZ, Syndic

---

Le quorum étant atteint Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY ouvre la séance et informe l'Assemblée Générale que M. Paul LESLIE assurera le rôle de secrétaire de séance.

### **1. Rapport moral de la Présidente**

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY présente son rapport moral en rappelant que le sujet de la LGV Rhin-Rhône reste un véritable enjeu pour les territoires alsaciens, bourguignons et franc-comtois. Le chantier engagé de la deuxième phase de la branche Est doit être terminé pour que les investissements soient rentabilisés. La non-réalisation de la deuxième phase serait une gabegie de fonds publics. Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY appelle à un lobbying d'envergure en vue de la revoyure prochaine du rapport Mobilité 21.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY souligne également dans son rapport la dégradation de la desserte du TGV Rhin-Rhône proposée par la SNCF pour 2016. Le lobbying mené par les collectivités et l'Association a pu voir quelques modifications prises en compte mais la vigilance reste de mise.

### **2. Rapport d'activités 2015**

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour rappeler les temps forts de l'année 2015.

Monsieur LESLIE souligne les actions suivantes :

- La participation à l'élaboration du cahier de charges et la mise en œuvre des études d'optimisation dont la convention de financement a été signée à la fin 2015 suite à l'accord de la Commission européenne pour l'octroi d'une subvention de 33% du coût global des études ;
- La passation d'un marché accord-cadre avec la société Transae pour un accompagnement technique de l'Association et les collectivités dans sa participation aux études d'optimisation et leurs suites ;
- La participation à la mise en place du plan de travail du corridor Mer du Nord Méditerranée du Réseau Trans Européen de Transport

- Le lobbying auprès de la SNCF suite à la présentation du bilan des trois premières années d'exploitation du TGV Rhin-Rhône et la proposition des services pour 2016 ;
- Le lancement des recherches et des entretiens pour un livre blanc sur les pistes de développement de la clientèle inter-régionale du TGV Rhin-Rhône ;
- La participation à 17 manifestations régionales, nationales ou européennes.

L'appel d'offres et la notification du marché accord-cadre avec la société Transae a eu lieu pendant la période où les instances de l'Association n'ont pas été réunies en raison du calendrier des élections régionales. En conséquence l'Assemblée Générale prend acte de l'attribution d'un marché accord-cadre à la société Transae et note que le Secrétaire Général a été mandaté pour mettre en œuvre les marchés subséquents issus de l'accord-cadre.

Le rapport d'activités 2015 est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

### **3. Approbation des comptes 2015**

Mme RICHARDOT représentant M. RIES en sa qualité de Trésorier de l'Association présente le résultat comptable pour l'exercice 2015.

En 2015, l'Association a engagé des dépenses plus importantes que ses recettes pour lancer les recherches nécessaires à la production du livre blanc. En conséquence le déficit de l'année s'élève à 26 849 euros. Les cotisations sont en baisse en 2015 en raison du retrait de six adhérents et du non-règlement en 2015 des cotisations dues par deux adhérents.

Mme RICHARDOT propose que le résultat soit affecté en soustraction du compte Autres Réserves.

Après la présentation du rapport du représentant du Commissaire aux comptes, le rapport de gestion 2015 est adopté à l'unanimité.

### **4. Désignation d'un Commissaire aux comptes et d'un suppléant**

Sur proposition de Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat du Commissaire aux comptes, Monsieur Emmanuel SEIGNOLE et de son suppléant Hans & ASSOCIES 21 B rue Aristide Briand 90 300 OFFEMONT pour une durée de six ans.

### **5. Adoption du budget prévisionnel 2016**

Madame RICHARDOT présente le projet de budget prévisionnel 2016.

L'Association subira des pressions financières en 2016 dues à la refonte du barème de cotisations et au départ de plusieurs adhérents, principalement des conseils départementaux pour des raisons liées à la réforme territoriale. Face à cette situation, l'Association fait des efforts sur plusieurs postes de dépenses et une démarche de relance des adhérents non-cotisants est actuellement en cours.

Le budget prévisionnel 2016 prévoit un déficit de 56 600 € pour permettre de financer notamment les diverses études proposées dans le plan d'actions et l'assistance technique pendant les études d'optimisation qui représente l'enjeu principal pour l'Association en 2016. Le coût des actions proposées étant supérieur aux recettes prévues en 2016, Mme RICHARDOT propose que l'Association utilise une partie de ses réserves pour financer ces

actions. Elle précise que même avec ce nouveau déficit les réserves de l'Association restent conséquentes (350.000 euros prévus à la fin de l'exercice 2016).

Le budget prévisionnel 2016 est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## **6. Proposition de déménagement des bureaux de l'Association à La Jonxion**

Une proposition de déménagement des bureaux de l'Association à la Jonxion est présentée à l'Assemblée Générale. Grâce à la mutualisation des services proposés par la Jonxion l'Association pourrait réaliser des économies supplémentaires et bénéficierait d'une meilleure visibilité de ses activités.

Après présentation de l'argumentaire, la proposition de déménager les bureaux de l'Association à la Jonxion est approuvée par l'Assemblée Générale.

## **7. Stratégie de l'Association**

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter le plan d'actions proposé par l'Association.

Afin de donner plus de visibilité à l'action de l'Association dans le long terme et de rassembler les adhérents autour d'une série d'objectifs forts, l'Association souhaite proposer une vision et un plan d'actions sur trois ans. Cet horizon de planification permettra à l'Association de mieux mettre en évidence la cohérence de son action avec le calendrier politique du projet de LGV Rhin-Rhône et notamment le bilan LOTI de la 1<sup>ère</sup> phase de la branche Est ainsi que la revoyure du rapport Mobilité 21.

Les actions majeures proposées dans le projet de plan d'actions incluent :

- Le suivi des études d'optimisation de la 2<sup>e</sup> phase de la branche Est et le calcul des conséquences sur la participation des collectivités selon différents scénarios ;
- La publication du livre blanc proposant des pistes d'actions pour stimuler la clientèle inter-régionale du TGV Rhin-Rhône et le pilotage de certaines de ces actions par l'Association ;
- La réalisation d'une étude socio-économique et sociologique pour proposer une vision à long terme pour une desserte optimisée du TGV Rhin-Rhône et la présentation de cette vision lors d'un séminaire en 2017 ;
- La mobilisation des acteurs économiques en soutien de la poursuite de la LGV Rhin-Rhône ;
- La mise en place d'une stratégie lobbying autour de la revoyure du rapport Mobilité 21 soutenu par un colloque organisé en 2018.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole aux adhérents pour un échange sur la stratégie de l'Association.

Monsieur TRIMAILLE affirme que la bataille de l'achèvement de la LGV Rhin-Rhône n'est pas perdue et la mission de défendre le projet reste intact. Le contexte économique difficile ne remet pas en cause le bien-fondé du projet. Monsieur TRIMAILLE prône un travail ciblant deux objectifs – l'achèvement d'un projet déjà commencé prenant également en compte ses suites, et l'optimisation de l'existant. Tous les partenaires doivent être fédérés dans la poursuite de ces objectifs et il sera nécessaire de remotiver certains de ces partenaires. Les prochaines échéances électorales représentent une opportunité majeure d'être écouté. Monsieur TRIMAILLE estime qu'un nouvel élan doit être donné par l'Association pour faire ressortir prioritairement la dimension européenne de la LGV Rhin-Rhône.

Madame SCHNEIDER soulève la question de l'appropriation du TGV Rhin-Rhône par les populations et souligne l'importance du développement de l'intermodalité, et la nécessité de mener une réflexion sur le prix des billets du TGV. Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY présente à cet effet la mise en place d'un service TER-GV soutenu financièrement par la région Bourgogne Franche-Comté.

Madame RICHARDOT soutient que la LGV Rhin-Rhône concerne non seulement les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté mais surtout tous les territoires européens. En tant que composant de l'important axe Mer du Nord Méditerranée sa vocation est étroitement liée à la vision d'une Europe des citoyens. Face à la concurrence d'autres modes de transport elle souhaite que l'utilité européenne de la ligne ne soit pas sacrifiée en faveur du cabotage. Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY rappelle que la rentabilité de la LGV Rhin-Rhône dépend de tous les usages – régionaux et internationaux.

Monsieur LIENARD souligne l'importance du bassin de population de l'axe Nancy-Epinal actuellement enclavé par rapport aux relations ferroviaires vers le sud. Une liaison performante avec Belfort-Montbéliard TGV permettrait d'apporter une importante clientèle supplémentaire.

Monsieur LOYAT affirme l'importance d'un maillage fin des relations pour que l'internationalisation des services ferroviaires ne passe pas à côté des villes intermédiaires.

Madame GUILLEMY exprime l'attachement de la région Grand Est au projet en rappelant le principe de solidarité alsacienne pour le financement des deux LGV – Est Européen et Rhin-Rhône. Elle soulève la question de l'équilibre nécessaire entre les liaisons internationales rapides et l'aménagement du territoire. Elle recommande qu'une étude soit réalisée sur cette question, prenant en compte les nouvelles modes de mobilité. Madame GUILLEMY note que l'élaboration du Schéma Régional de Mobilité représente une opportunité pour une meilleure coordination et cohérence de l'offre, y compris pour les relations interrégionales. La qualité de la gouvernance en ce qui concerne les dessertes est une question majeure à prendre en considération.

Monsieur FOLLIA explique sa présence en tant que représentant de la Généralité de Catalogne comme une affirmation de la dimension européenne de la LGV Rhin-Rhône. La Catalogne et les régions traversées par la LGV Rhin-Rhône sont des régions transfrontalières dont les projets d'interconnexion doivent être soutenus par l'Europe. Le TGV crée des liens internationaux et il faut que ces projets avancent.

Monsieur KLINGER exprime le regret de Colmar Agglomération de la suppression d'un aller-retour quotidien avec Marseille et le départ plus tardif du premier TGV vers Marseille qui fait arriver la clientèle pour cette destination au milieu de l'après-midi plutôt qu'en fin de matinée.

Monsieur HELL confirme la poursuite de l'engagement de la CCI Alsace en faveur du projet et de son raccordement à la LN1. Il soulève la problématique de la billettique internationale qui pénalise la clientèle de Fribourg par l'absence des tarifs avantageux disponibles en France.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY clôt l'échange sur la stratégie de l'Association en rappelant l'importance de rester mobilisés pour relever les grands enjeux territoriaux et européens du projet de LGV Rhin-Rhône.

A l'issue des échanges le projet de plan d'actions 2016-2108 est approuvé par l'Assemblée Générale.

## **8. Point sur les études d'optimisation de la 2<sup>e</sup> phase de la branche Est**

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY informe l'Assemblée Générale que les études d'optimisation sont en cours suite à la signature de la convention de financement à la fin 2015 et doivent être restituées aux partenaires à l'automne 2016.

SNCF Réseau sera invité à présenter les résultats des études d'optimisation à la prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'Association. Transae sera invité également à faire part de son analyse et faire des recommandations pour les actions à mettre en place à la suite de ces études.

## **9. Présentation du livre blanc sur les pistes de développement de la clientèle interrégionale du TGV Rhin-Rhône**

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter le projet de livre blanc.

Monsieur LESLIE explique que l'objectif du livre blanc est d'identifier les pistes d'actions à mettre en œuvre pour développer la clientèle interrégionale et stimuler ainsi la fréquentation du TGV Rhin-Rhône. Le livre blanc est réalisé à partir de l'analyse des actions réalisés à ce jour, notamment par les Clubs TGV, et des entretiens menés auprès d'une variété d'acteurs socio-économiques des régions desservies par le TGV Rhin-Rhône. Il sera publié cet été et sera diffusé aux acteurs susceptibles d'être impliqués dans le pilotage et la mise en œuvre des actions.

## **10. Questions diverses**

Monsieur GAMARD informe l'Assemblée Générale que le projet de VFCEA (Voie Ferrée Centre Europe Atlantique) fait l'objet d'une saisine de la Commission Nationale du Débat Public qui est actuellement en cours d'examen par celle-ci.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY informe l'Assemblée Générale que l'Association Dijon Côte d'Or Bourgogne TGV, récemment dissoute, a proposé le transfert de son actif à l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée. L'Association échangera prochainement avec le liquidateur de l'Association Dijon Côte d'Or Bourgogne TGV sur les modalités de transfert de l'actif. La proposition devrait être formellement proposée à l'Association pour être étudiée ensuite par le Conseil d'Administration lors de sa prochaine réunion.

## **11. Election du Conseil d'Administration et du Bureau**

Conformément aux statuts de l'Association la liste des adhérents candidats au Conseil d'Administration est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Sont élus au Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans :

- Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, représenté par Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente
- Conseil Régional Grand Est (Alsace Champagne-Ardenne Lorraine), représenté par Mme Christine GUILLEMY, Vice-Présidente
- Eurométropole de Strasbourg, représenté par M. Robert HERRMANN, Président
- Communauté Urbaine du Grand Dijon, représenté par M. François REBSAMEN, Président
- Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représenté par M. Michel LOYAT, Vice-Président

- Communauté d'Agglomération Belfortaine, représenté par M. Yves GAUME, Vice-Président
- Mulhouse Alsace Agglomération, représenté par M. Philippe TRIMAILLE, Assesseur
- Pays de Montbéliard Agglomération, représenté par M. Charles DEMOUGE, Président
- République et Canton du Jura, représenté par M. David ERAY, Ministre
- Ville de Fribourg-en-Brigau, représenté par M. Dieter SALOMON, Maire
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Alsace, représenté par M. Luc GAILLET, Président de Commission

Conformément aux statuts de l'Association la liste des adhérents candidats au Bureau de l'Association est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration nouvellement élu.

Sont élus au Bureau pour un mandat de trois ans :

- Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, représenté par Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente
- Conseil Régional Grand Est (Alsace Champagne-Ardenne Lorraine), représenté par Mme Christine GUILLEMY, Vice-Présidente
- Eurométropole de Strasbourg, représenté par M. Robert HERRMANN, Président
- Communauté Urbaine du Grand Dijon, représenté par M. François REBSAMEN, Président
- Mulhouse Alsace Agglomération, représenté par M. Philippe TRIMAILLE, Assesseur

Sur proposition des membres du Bureau nouvellement élus il est proposé de réunir le Bureau à la rentrée pour préciser les rôles et responsabilités de chaque membre et de soumettre cette proposition à la première réunion du Conseil d'Administration à l'automne 2016.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h00. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Madame la Présidente de l'Association, Mme Marie-Guite DUFAY, et Monsieur le Secrétaire Général de l'Association, M. Paul LESLIE en tant que secrétaire de séance.

.....

La Présidente

Le Secrétaire Général

Marie-Guite DUFAY

Paul LESLIE